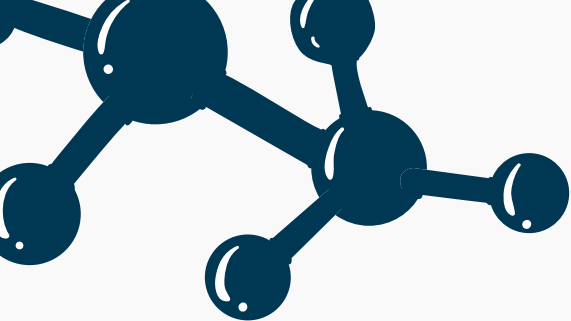




PRÉSCOLAIRE
PRIMAIRE

CONSIGNES POUR L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

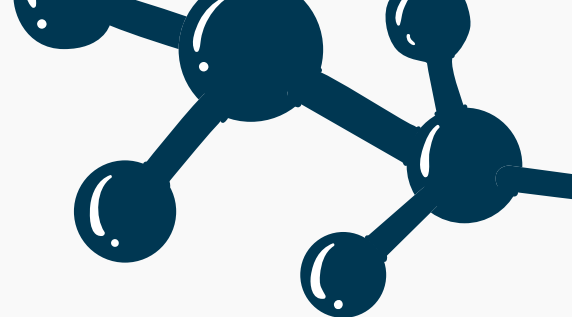
2022.01.12
VERSION 4



LE SERVICE DES
BIBLIOTHÈQUES
DU CSSDM

Centre
de services scolaire
de Montréal

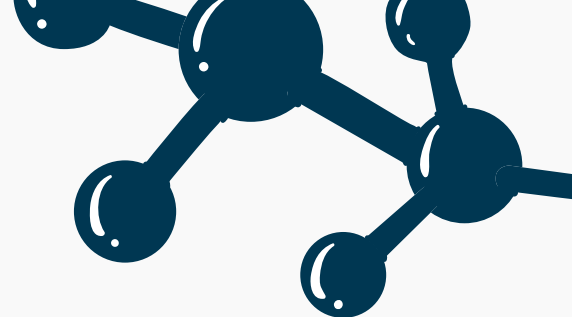
Québec 



PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

- Général** ➡ Mesures sanitaires générales
- Section A** ➡ Consignes pour les bibliothèques scolaires avec accès pour tous, ouverture complète
- Section B** ➡ Consignes pour les bibliothèques scolaires avec accès réservé au personnel scolaire
- Section C** ➡ Collaborateurs de la bibliothèque : bénévoles et parents-partenaires
- Section D** ➡ Le service des bibliothèques en contexte de pandémie

Ces consignes seront actualisées régulièrement selon les directives de [**'Institut national de santé publique du Québec**](#), les [**mesures de prévention pour la santé des travailleurs et des travailleuses du réseau scolaire \(préscolaire, primaire, secondaire, formation générale des adultes et formation professionnelle\) – COVID-19**](#), et les [**consignes applicables en milieu scolaire en contexte de pandémie \(COVID-19\)**](#) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ces consignes suivent également les recommandations de [**'Association des bibliothèques publiques du Québec**](#), et du [**tableau récapitulatif des ouvertures ou des suspensions des activités du milieu culturel en période de COVID-19**](#).



MESURES SANITAIRES GÉNÉRALES

- Il n'est pas nécessaire de mettre en quarantaine les documents manipulés par les utilisateurs à l'intérieur de la bibliothèque ou lors du retour des prêts.
- Disposer d'un [désinfectant](#) pour le lavage des mains avant de rentrer et en quittant la bibliothèque.
- [Désinfecter les surfaces](#) : poste informatique et mobilier après la visite des groupes-classes. Vaporiser le désinfectant sur un essuie-tout ou un linge afin de ne pas endommager le matériel. Pour les écrans et les claviers utiliser un linge doux.
- Désinfecter le matériel partagé (électronique, jeux, etc.) après usage. Il n'est pas nécessaire de désinfecter les livres.
- Pour les élèves, le personnel et les collaborateurs, le masque d'intervention est obligatoire, sauf pour les élèves de l'éducation préscolaire 4 ans et 5 ans.
- Pour les visiteurs, le masque d'intervention ou le couvre-visage est obligatoire.
- Le port des gants est facultatif pour les collaborateurs et le personnel scolaire.
- Distanciation physique en vigueur selon la section «Distanciation» des [consignes applicables en milieu scolaire en contexte de pandémie \(COVID-19\)](#)
- Aménager adéquatement le lieu et espacer les tables de travail, dans le but de respecter les règles de distanciation physique en vigueur.
- Afficher les [consignes sanitaires](#) et un [questionnaire d'évaluation de santé](#) à l'intention de tous.
- Ouvrir les fenêtres lorsque possible et que les conditions météorologiques le permettent.
- En cas d'éclosion ou si la situation sanitaire se détériore, l'accès à la bibliothèque scolaire pourrait être restreint ou interdit (Section B).

CONSIGNES POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES AVEC ACCÈS POUR TOUS / OUVERTURE COMPLÈTE

ORIENTATIONS

- La bibliothèque étant ouverte, elle peut offrir des ressources et des services aux élèves et au personnel enseignant selon les modalités habituelles. Elle peut offrir un service de prêt et de retour de livres, d'animation et de formation.
- Surveiller les orientations des [consignes applicables en milieu scolaire en contexte de pandémie \(COVID-19\)](#), section «Bibliothèques».

LE PRÊT DE LIVRES

- Accès libre aux collections pour tous en respectant les mesures sanitaires générales et les consignes de circulation.
- Faire l'emprunt des livres à l'ordinateur de la bibliothèque au nom de chacun des élèves tel qu'à l'habitude. Pour consulter la procédure de prêt et de retour [cliquer ici](#).
- Les élèves pourront apporter leurs livres empruntés à la maison au besoin.

LE RETOUR DE LIVRES

- Retour des livres à l'ordinateur et classement des livres sur les rayons par les enseignant-es, les éducateurs-trices, les autres membres de l'équipe-école ou les collaborateurs.

LA CIRCULATION

- Accès aux collections et au mobilier en suivant les mesures sanitaires générales.
- Déterminer un horaire de visite à la bibliothèque et le consigner dans un document collaboratif et l'afficher à la porte de la bibliothèque scolaire.
- Fréquenter le lieu une classe à la fois lorsque cela est possible.

LES ACTIVITÉS ET LES ANIMATIONS

- Les activités et les animations à la bibliothèque doivent respecter les mesures sanitaires générales.
- L'animateur doit garder une distance de 2 mètres avec les participants.
- Consulter les modalités en vigueur du [tableau récapitulatif des ouvertures ou des suspensions des activités du milieu culturel en période de COVID-19](#), section « Loisirs culturels ».

CONSIGNES POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES AVEC ACCÈS RÉSERVÉ AU PERSONNEL SCOLAIRE ET AUX COLLABORATEURS

ORIENTATIONS

- Cette section s'appliquera seulement si la situation sanitaire se détériore. Pour cela, surveiller les orientations des [consignes applicables en milieu scolaire en contexte de pandémie \(COVID-19\)](#), section «Bibliothèques». La bibliothèque sera accessible seulement aux membres du personnel scolaire et aux collaborateurs désignés, et ce, selon les mesures d'appoint du ministère de l'éducation et l'approbation de la direction d'école.

LE PRÊT ET LE RETOUR DE LIVRES

- Prévoir et identifier un bac pour chaque membre du personnel scolaire.
- Faire la recherche préalable des livres sur le catalogue [Regard en ligne](#) ou sur le rayonnage. Déposer les documents à emprunter dans le bac à livres.
- Faire l'emprunt et le retour des livres à l'ordinateur de la bibliothèque, à son nom. Pour consulter la procédure [cliquer ici](#).
- Déposer le bac des livres dans son local à un endroit désigné selon l'utilisation.
- Retour des livres à l'ordinateur et classement dans les rayons par le personnel scolaire.
- Pour consulter d'autres procédures avec le catalogue Regard [cliquer ici](#).

UTILISATION DE LIVRES DANS LA CLASSE ET À LA MAISON

- Utilisation libre par les élèves et le personnel. Les élèves pourront apporter leurs livres empruntés à la maison.
- Lectures en direct : vous pouvez lire une œuvre en classe avec vos élèves ou au moyen d'une plateforme d'enseignement sécurisée. Il est toutefois interdit d'enregistrer la lecture pour la partager avec vos élèves en différé.
- Pour consulter l'ensemble des directives concernant les partages d'ouvrages en classes virtuelles, [cliquer ici](#).

LA CIRCULATION

- Déterminer un horaire de visite à la bibliothèque pour le personnel scolaire et le consigner dans un document collaboratif de façon virtuelle et/ou l'afficher à la porte de la bibliothèque scolaire. Le tout selon l'approbation de la direction.
- Accès aux collections et au mobilier en suivant les mesures sanitaires en vigueur.

LES ACTIVITÉS ET LES ANIMATIONS

- Aucune activité ou animation à la bibliothèque

Section C

COLLABORATEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE BÉNÉVOLES ET PARENTS-PARTENAIRES

- Il est recommandé que la direction de l'établissement scolaire effectue un triage régulier des collaborateurs qui entrent dans l'établissement en utilisant le formulaire d'auto-évaluation du CSSDM ou un [questionnaire](#).
- Pour assurer un recrutement optimal des collaborateurs, consulter la liste des [personnes susceptibles d'être gravement malades](#) si elles contractent la COVID-19.
- Offrir une formation sur les mesures sanitaires applicables à l'école et à la bibliothèque aux collaborateurs.
- Déterminer un horaire selon les disponibilités des collaborateurs.

Section D

LE SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

- Les services suivants sont offerts par les bibliothécaires scolaires en respectant les mesures sanitaires en vigueur : soutien à l'organisation & développement de projets culturels, mise en valeur et développement des collections, mise en place des carrefours d'apprentissages, formations pédagogiques et médiations numériques. Pour contacter les bibliothécaires responsables des différents dossiers [cliquer ici](#).
- Les services offerts par les techniciens en documentation, magasinier et agents de bureau présents à la bibliothèque pour le traitement documentaire ou autres seront maintenus en respectant les mesures sanitaires en vigueur, sauf en cas de fermeture de l'école.
- Le soutien à l'utilisation de la plateforme des livres numériques du ministère de l'éducation pour le personnel scolaire sera offert à partir du [SharePoint BIBLIUS](#).
- Les animations et activités virtuelles et en présentielle, ainsi que des suggestions de lecture numériques seront maintenues et diffusées sur le [blogue des Bibliothèques](#), la page Facebook [Biblio Carrefour CSSDM](#), le [compte Instagram](#) et la chaîne YouTube [La diverthèque](#).

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? DES COMMENTAIRES ?
CONTACTEZ
[HEIDY GUZMAN](#) OU [DOMINIQUE MALCHELOSSE](#)
BIBLIOTHÉCAIRES CSSDM